



Bougival, lundi 2 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04040

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Arrêté préfectoral n°AP D3 BPA 21 0307

Feux d'artifices**SEINE AVAL - LES ANDELYS - PK 173,700****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 08/08/2021 de 22:30 à 23:59**o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 173,400 (pont de Port Morin) et pk 174,000 (pointis amont île du Château) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'un feu d'artifices est susceptible d'être tiré depuis la berge sur la commune des Andelys, au droit du PK 173,700 le 8 août 2021.

En conséquence, la navigation sera interrompue , le 8 août 2021, de 22h30 à 00h00 entre les PK 173,400 et PK 174,000.

Les usagers de la voie d'eau devront veiller à ne pas se trouver dans le secteur concerné pendant la durée d'interruption. Le stationnement des bateaux se fera :

- pour les bateaux avalants au garage à bateaux des écluses de Notre-Dame- de-la-Garenne au PK 161,500.
- pour les bateaux montants au garage à bateaux des écluses d'Amfreville au PK 202,000.

Ils devront en outre se conformer aux instructions qui pourront leur être données par les agents de Voies navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL
Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

09/08/2021

Adjoint au Chef de Subdivision

Signé

Angéla ESON